

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 02 SEPTEMBRE 2010, À 19 HEURES 30 À L'ENDROIT ORDINAIRE, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR HECTOR PROVENÇAL, MAIRE, ET À LAQUELLE ÉTAIENT PRÉSENTS LES CONSEILLERS SUIVANTS :

Madame Lisette Côté
Madame Isabelle Pruneau
Madame Renée Lessard
Monsieur Denis Bouchard
Monsieur Rock Carrier

Absence motivée : Monsieur Richard Fauchon

Les membres présents forment le quorum. Madame Linda Gilbert, Directrice générale adjointe, agit comme secrétaire.

PRIÈRE ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le Maire récite la prière, procède à l'ouverture de la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

**Ordre du jour
Séance extraordinaire du 2 septembre 2010**

- 1- Prière et ouverture de la séance
- 2- Lecture et acceptation de l'ordre du jour
- 3- Constatation que l'avis de convocation a été transmis à tous les membres du conseil
- 4- Adoption du Règlement 07-2010 décrétant l'ouverture de la rue Carrier longeant l'édifice municipal
- 5- Avis de motion « Règlement 08-2010 décrétant l'ouverture de la rue Roy entre la salle communautaire, et le terrain de la Commission Scolaire
- 6- Varia : (si tous les membres sont présents)
- 7- Période de questions
- 8- Levée de l'assemblée

LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

206-09-2010

**IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Lisette Côté
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
QUE l'ordre du jour soit accepté tel que déposé.
ADOPTÉE**

CONSTATATION QUE L'AVIS DE CONVOCATION A ÉTÉ TRANSMIS À TOUS LES MEMBRES DU CONSEIL

Madame Linda Gilbert confirme qu'elle a livré personnellement l'avis de convocation à cette séance extraordinaire à chacun des membres du conseil à leurs résidences respectives le 30 août 2010 entre 16h et 16h30, sauf pour la conseillère Lisette Côté pour laquelle les documents ont été remis à son conjoint vers 15h30 environ.

ADOPTION DU RÈGLEMENT 07-2010 DÉCRÉTANT L'OUVERTURE DE LA RUE CARRIER LONGEANT L'ÉDIFICE MUNICIPAL

**MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ROSE-DE-WATFORD
RÈGLEMENT NUMÉRO 07-2010
DÉCRÉTANT L'OUVERTURE DE LA RUE CARRIER LONGEANT
L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

Considérant que la municipalité n'a jamais procédé à l'ouverture officielle de la rue Carrier sur le terrain qui longe l'édifice municipal pour se rendre à la limite du terrain de la fabrique;
Considérant que la municipalité occupe ce terrain comme rue depuis plus de 10 ans;
Considérant que tous les conseillers déclarent avoir lu le présent règlement et renoncent ainsi à sa lecture;

207-09-2010

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Denis Bouchard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**
D'adopter le *Règlement numéro 07-2010*, lequel statue et ordonne :

ARTICLE 1 : Préambule

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

ARTICLE 2 : Ouverture d'une partie de la rue Carrier

Le lot 58B Ptie au cadastre du Canton de Watford est ouvert comme rue publique dans le secteur de l'édifice municipal, jusqu'à la limite du cimetière sur le lot 58A Ptie

Pour plus de précision, cette partie de rue est indiquée en rouge au plan préparé par ECCE TERRA avec la description technique à l'annexe « A » des présentes.

ARTICLE 3 : Nom de la rue

Dès l'entrée en vigueur du présent règlement, le chemin public, situé sur le lot mentionné à article 2 portera le nom de rue Carrier

ARTICLE 4: Tableau de l'annexe « 1 » du Règlement numéro 07-2010

Le tableau de l'annexe «1 » du *Règlement numéro 07-2010* joint au présent règlement en annexe « 1 » en fait partie intégrante.

ARTICLE 9 : Entretien

L'entretien de la rue publique, visée par le présent règlement, sera fait par la municipalité.

ARTICLE 10 : Entrée en vigueur

Le présent règlement entre en vigueur au moment de sa publication,

Adopté à Sainte-Rose-de-Watford, ce 2e jour du mois de septembre 2010.

Avis de motion donné le 1er mars 2010

Affiché le 3 septembre 2010

Linda Gilbert
Secrétaire-trésorière adjointe &
Directrice générale adjointe

AVIS DE MOTION

Avis de motion est par la présente donné par le conseiller Monsieur Rock Carrier qu'un règlement pour décréter l'ouverture de la rue Roy sera adopté à une prochaine séance.

Conseiller

VARIA

PÉRIODE DE QUESTIONS

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

208-09-2010

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Denis Bouchard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**
QUE cette assemblée soit close, il est 19 heures 40 minutes
ADOPTÉE

Je, Hector Provençal, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Hector Provençal
Maire

Linda Gilbert
Secrétaire-trésorière adjointe
et directrice générale adjointe

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 07 SEPTEMBRE 2010, À 19 HEURES 30 À L'ENDROIT ORDINAIRE, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR HECTOR PROVENÇAL, MAIRE, ET À LAQUELLE ÉTAIENT PRÉSENTS LES CONSEILLERS SUIVANTS :

Madame Lisette Côté
Madame Isabelle Pruneau
Madame Renée Lessard
Monsieur Denis Bouchard
Monsieur Rock Carrier
Monsieur Richard Fauchon

Les membres présents forment le quorum. Madame Lyse Audet, Directrice générale, agit comme secrétaire. Madame Linda Gilbert, Directrice générale adjointe est présente à la réunion.

PRIÈRE ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le Maire récite la prière, procède à l'ouverture de la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

Ordre du jour Séance du 7 septembre 2010

- 1- Prière et ouverture de la séance
- 2- Lecture et acceptation de l'ordre du jour
- 3- Adoption du procès-verbal du 09 août 2010
- 4- Acceptation des comptes
- 5- Résolution MRC – Risque élevé et très élevé
- 6- Engagement préposé à l'entretien ménager (remplaçant)
- 7- Gravier – résultats de l'ouverture des soumissions
- 8- Entériner signature de contrat terrain Yvon Coin du Rang 1 et Route de la Station
- 9- Projet Hydro-Québec – autoriser achats Centre multigénération
- 10- Dérogation mineure – 1040, Route Poliquin
- 11- Résolution crédit taxes 2010 – aide financière épicerie
- 12- Adoption du règlement 08-2010 « décrétant l'ouverture de la rue Roy entre la salle communautaire et le terrain de la Commission scolaire.
- 13- Politique familiale - suivi
- 14- Huile à chauffage
- 15- Parole à l'inspecteur - Sonde 02 dissout
- 16- Correspondance - - -
- 17- Service Incendie : A) Parole au Directeur incendie

- B) Autorisation inscription cours officier
- C) Signature autorisation de facturation du cégep Beauce-Appalaches
- D)
- 18- Loisirs : A) Patinoire hiver 2010-2011
- B) Prix location salle des loisirs
- C) Nomination d'une personne représentant la municipalité à la prochaine rencontre du comité intermunicipal en loisirs qui aura lieu le mercredi 8 septembre à 19 heures au bureau municipal à Sainte-Rose
- 19- Varia: A)
- B)
- C)
- D)
- 20- Période de questions
- 21- Levée de l'Assemblée

LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

209-09-2010 **IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Lisette Côté**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
 QUE l'ordre du jour soit accepté avec les ajouts suivants :
 Points 3- correction date : 9 août 2010
 18 d) demande de commandite, budget Rallye, colonnes de son
 19 a) Avis de motion – règlement VTT.
 ADOPTÉE

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 9 AOÛT 2010

Attendu qu'une copie du procès-verbal a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et qu'ils renoncent à sa lecture.

210-09-2010 **IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Renée Lessard**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
 QUE le procès-verbal de la séance régulière du 9 août 2010 soit accepté tel que rédigé avec la correction de la résolution numéro 198-08-2010 pour; proposé par : Madame Isabelle Pruneau.
 ADOPTÉE

ACCEPTATION DES COMPTES

211-09-2010 **IL EST PROPOSÉ PAR: Monsieur Richard Fauchon**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
 QUE la liste des comptes présentée aux membres du conseil, au montant 76 388.38\$ pour la Municipalité, soit acceptée et payée selon les modalités de notre règlement numéro 03-2007 sur le contrôle et le suivi budgétaire.
 ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC – RISQUE ÉLEVÉ ET TRÈS ÉLEVÉ

212-09-2010 **IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Denis Bouchard**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
 QUE les membres du conseil sont en accord avec la proposition de la MRC des Etchemins pour conclure une entente de services avec la MRC Robert-Cliche pour les services d'un préventionniste. L'engagement de ce préventionniste permettra d'avoir l'assistance requise pour l'inspection des risques élevés et très élevés, de même qu'une intervention plus complète en prévention. Le coût annuel sera d'environ 1397\$ pour notre municipalité.
 ADOPTÉE

**ENGAGEMENT PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN MÉNAGER
(REPLAÇANT)**

213-09-2010

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Rock Carrier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

DE procéder à l'engagement de Monsieur Yvon Morin en remplacement de Madame Edna Vautour pour le congé maladie de celle-ci. Monsieur Morin est engagé aux mêmes conditions que Madame Vautour. Un contrat sera signé pour la durée du congé de maladie de Mme Vautour. Le maire et la directrice générale ou son adjointe sont autorisés à signer le contrat d'embauche.

ADOPTÉE

GRAVIER – RÉSULTATS DE L'OUVERTURE DES SOUMISSIONS

214-09-2010

**IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Renée Lessard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accepter la soumission de Claude Carrier Inc, la plus basse, au prix de 11.41\$ (onze dollars et quarante et un cents) la tonne pour le projet du 6^e Rang et 11.67\$ (onze dollars et soixante-sept cents) la tonne pour le projet du Rang de la Famine Sud. Cette résolution est conditionnelle à l'acceptation de nos projets déposés au MAMROT.

ADOPTÉE

**ENTÉRINER SIGNATURE DE CONTRAT TERRAIN ET
RÉGULARISER CERTAINES OCCUPATIONS AVANT DÉPÔT DE
LA RÉNOVATION CADASTRALE**

ATTENDU QUE la Municipalité devait régulariser certaines occupations qu'elle fait sur le territoire de la Municipalité avant le dépôt de la rénovation cadastrale.

215-09-2010

**IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Isabelle Pruneau
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

- D'approuver et de ratifier la cession à titre gratuit par Yvon CARRIER en faveur de la Municipalité d'une partie du lot 47, Rang 1, canton de Watford, d'une superficie de 108 mètres carrés, située au coin du pont de la rivière Famine.

- D'approuver et de ratifier la cession à titre gratuit par Yvon CARRIER en faveur de la Municipalité d'une partie du lot 38, Rang 1, canton de Watford, d'une superficie de 39,7 mètres carrés, située au coin du chemin du Rang C et du Chemin du 1^{er} Rang.

- D'approuver et de ratifier la cession à titre gratuit par LA FABRIQUE DE LA PAROISSE DE SAINTE-ROSE en faveur de la Municipalité d'une partie du lot 57B, Rang 3, canton de Watford (17,60m X 20,5m) d'une partie du lot 58A, Rang 3, Canton de Watford (21,34m X 12,2m avec le garage et la caserne incendie), d'une partie du lot 58A, Rang 3, canton de Watford (triangle au coin de la rue Roy et de la rue Carrier) et d'une partie du lot 58A, Rang 3 canton de Watford (12,66m X 4,5m) au bout de la rue Carrier).

- D'autoriser le maire, Hector PROVENÇAL, et la directrice générale Lyse AUDET à signer tous les actes et tous autres documents nécessaires afin de donner effet à la présente résolution.

- De ratifier tous les actes déjà posés à ces fins, dont notamment la signature des actes ci-devant relatés et de tous les autres documents accessoires à ces actes.

ADOPTÉE

PROJET HYDRO-QUÉBEC – AUTORISER ACHATS CENTRE MULTIGÉNÉRATION

216-09-2010 **IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Lisette Côté
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**
D'autoriser les achats pour le projet Hydro-Québec.
ADOPTÉE

DÉROGATION MINEURE – 1040, ROUTE POLIQUIN

217-09-2010 **IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Isabelle Pruneau
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**
D'accepter la dérogation mineure pour le 1040, route Poliquin tel que
recommandé par le Comité consultatif d'urbanisme.
ADOPTÉE

RÉSOLUTION CRÉDIT TAXES 2010 – AIDE FINANCIÈRE ÉPICERIE

ATTENDU QUE les membres du conseil ont adopté le règlement numéro 02-2010 accordant une aide financière à toute personne qui exploiterait une épicerie ou un dépanneur dans la municipalité;
ATTENDU QU'Érablière Germain & Réjean Couette Inc. s'est portée acquéreur du 665, rue Principale et qu'elle y exploite une épicerie;
ATTENDU QUE les propriétaires de la nouvelle épicerie se voient accorder une aide financière d'un maximum de 10 000\$ étalée sur 5 ans;

218-09-2010 **IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Richard Fauchon
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**
QU'un crédit au montant de 989.96\$ pour l'année 2010 soit accordé.
ADOPTÉE

Résolution
abrogée

**ADOPTION DU RÈGLEMENT 08-2010 DÉCRÉTANT
L'OUVERTURE DE LA RUE ROY ENTRE LA SALLE
COMMUNAUTAIRE ET LE TERRAIN DE LA COMMISSION
SCOLAIRE**

**MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ROSE-DE-WATFORD
RÈGLEMENT NUMÉRO 08-2010
DÉCRÉTANT L'OUVERTURE DE LA RUE ROY ENTRE LA SALLE
COMMUNAUTAIRE MUNICIPALE ET LE TERRAIN DE LA
COMMISSION SCOLAIRE**

Considérant que la municipalité n'a jamais procédé à l'ouverture officielle de la rue Roy sur le terrain situé **entre** la salle communautaire, le presbytère, l'église **et** le terrain de l'école du Petit Chercheur, la caserne incendie et le garage attenant pour se rendre à la limite de la rue Carrier;

Considérant que la municipalité occupe ce terrain comme rue depuis plus de 10 ans;

Considérant que tous les conseillers déclarent avoir lu le présent règlement et renoncent ainsi à sa lecture;

219-09-2010 **IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Denis Bouchard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**
D'adopter le *Règlement numéro 08-2010*, lequel statue et ordonne :

ARTICLE 1 : Préambule

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

ARTICLE 2 : Ouverture d'une partie de la rue Roy

Le lot 57B Ptie, 58A Ptie Rang 3 au cadastre du Canton de Watford est ouvert comme rue publique dans le secteur de la salle

communautaire, du presbytère et de l'église, jusqu'à la limite du cimetière sur le lot 58A Ptie pour rejoindre la Rue Carrier.

Pour plus de précision, cette partie de rue est indiquée en jaune à l'annexe A et a été faite à partir des plans qui ont été soumis lors de la révision de la rénovation cadastrale. Cette rue sera la continuité de la rue Roy et aura une largeur approximative de 12 mètres jusqu'à la rue Carrier. La distance approximative à ouvrir est de 101,6 mètres.

ARTICLE 3 : Nom de la rue

Dès l'entrée en vigueur du présent règlement, le chemin public, situé sur le lot mentionné à article 2 portera le nom de rue Roy.

ARTICLE 4: Tableau de l'annexe "1" du règlement numéro 08-2010

Le tableau de l'annexe "1" du *Règlement numéro 08-2010* joint au présent règlement en annexe "1" en fait partie intégrante.

ARTICLE 9 : Entretien

L'entretien de la rue publique, visée par le présent règlement, sera fait par la municipalité.

ARTICLE 10 : Entrée en vigueur

Le présent règlement entre en vigueur au moment de sa publication,

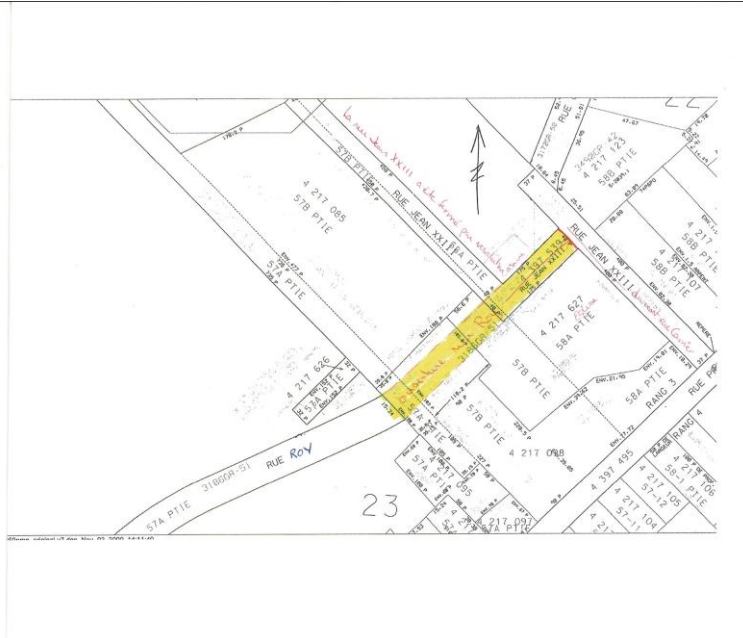
Adopté à Sainte-Rose-de-Watford, ce 7e jour du mois septembre 2010.

Avis de motion donné le 2 septembre 2010

Adopté le 07 septembre 2010

Affiché le 07 septembre 2010

Annexe 1



Lyse Audet, secrétaire-trésorière et directrice générale

POLITIQUE FAMILIALE

Questionnaire de la famille et des aînés

220-09-2010

**IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Isabelle Pruneau
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accepter les questionnaires proposés par le comité de la famille et des aînés.

ADOPTÉE

221-09-2010

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Rock Carrier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QU'un budget de 100\$ est accordé pour la remise de 4 prix de 25\$ en chèque-cadeau échangeable dans des commerces de la municipalité parmi les personnes qui auront rempli leurs questionnaires. D'autoriser le ramassage des questionnaires par la maître de poste au coût de 1,14\$ chacun. D'autoriser un budget de 200\$ pour la rencontre des aînés afin d'offrir un goûter et prix de participation.

ADOPTÉE

HUILE À CHAUFFAGE

222-09-2010

**EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Rock Carrier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la Municipalité désire faire des invitations par appel d'offres pour la fourniture d'huile à chauffage (+/- 8000 litres) et de diesel (+/- 2500 litres) pour la saison 2010-2011 aux fournisseurs suivants : Chauffage Élie Nadeau, Philippe Gosselin Inc., Les Huiles Marcel Gagnon Inc. et MRG Drouin. La soumission devra parvenir au bureau de la Municipalité avant mercredi le 29 septembre 2010 à 15 heures pour ouverture des soumissions à 15 heures 01 minute.

ADOPTÉE

PAROLE À L'INSPECTEUR

223-09-2010

**IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Renée Lessard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'autoriser le remplacement de l'appareil HQ10 et de la sonde coût de 1 722.14\$ (taxes incluses) selon la soumission de John Meunier faite à M. Claude Vincent.

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE

224-09-2010

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Denis Bouchard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

DE faire la démarche afin de demander le déplacement de 2 poteaux sur le chemin du Lac-Algonquin.

ADOPTÉE

Colloque de zone

225-09-2010

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Rock Carrier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS;**

QU'une inscription soit faite pour le colloque des directeurs municipaux qui se tiendra les 23 et 24 septembre 2010 à Montmagny.

ADOPTÉE

SERVICE INCENDIE

Parole au directeur incendie

D'envoyer une lettre de remerciement à Claude Carrier pour la maison qui a servi aux pratiques des pompiers lors de leur formation. Comme convenu la maison sera démolie avant de la faire brûler sous surveillance des pompiers. Lui demander d'avertir les pompiers 2 semaines à l'avance.

Autorisation inscription cours officier et Signature autorisation de facturation du CEGEP Beauce-Appalaches

- 226-09-2010** **IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Renée Lessard**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
D'autoriser l'inscription de deux pompiers au cours d'officier non urbain donné par le CEGEP Beauce-Appalaches, soient Normand Sylvain et Claude Vincent. Que les membres du conseil autorisent le Cegep Beauce-Appalaches à facturer la Municipalité de Sainte-Rose pour ces formations.
ADOPTÉE
- 227-09-2010** **IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Renée Lessard**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
QUE le directeur incendie demande que les visites de prévention se fassent à tous les trois ans au lieu de cinq ans comme requis dans le schéma de risque incendie. D'en aviser la MRC des Etchemins et les contribuables.
ADOPTÉE
- 228-09-2010** **IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Lisette Côté**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
D'autoriser le déplacement de tous nos pompiers et leurs équipements pour la pratique qui aura lieu à Saint-Benjamin le 19 septembre 2010. D'aviser CAUCA que les municipalités de Saint-Louis et Sainte-Justine desserviront notre municipalité durant cette pratique.
ADOPTÉE
- 229-09-2010** **IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Renée Lessard**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
DE faire effectuer la vérification du système d'alarme de la caserne.
ADOPTÉE

LOISIRS

Patinoire 2010-2011

Ce point est remis au mois d'octobre

Prix location salle des loisirs

- 230-09-2010** **IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Rock Carrier**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
QU'à compter de ce jour le prix de location de la salle des loisirs est établi à 125\$ ménage et préparation inclus.
ADOPTÉE

Nomination comité intermunicipal en loisirs

- 231-09-2010** **IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Rock Carrier**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
QUE Monsieur Denis Bouchard soit le représentant de la municipalité et Madame Geneviève Roy sera la remplaçante au comité intermunicipal en loisirs.
ADOPTÉE

Demande de commandite

- 232-09-2010** **IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Renée Lessard**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
D'autoriser 100\$ pour une commandite pour le rallye organisé par le comité des loisirs qui aura lieu le 10 octobre 2010.
ADOPTÉE

Colonnes de son au terrain de jeux

M. Bouchard va faire des démarches pour obtenir des prix pour remplacer les colonnes de son du terrain de balle.

VARIA

Demande de droit de passage pour VTT

M. Maxime Vachon nous présentera dans la semaine qui suit un parcours définitif pour ouvrir les rues et routes à la circulation de VTT, et ainsi nous procéderons à faire un règlement d'ouverture de rues et routes pour la circulation des véhicules tout terrain dans certains chemins de la municipalité.

Avis de motion

Avis de motion est par la présente donné par le conseiller Monsieur Rock Carrier qu'un règlement pour la circulation des VTT dans certains chemins de la municipalité sera adopté à une prochaine séance.

Conseiller

233-09-2010

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Renée Lessard ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QU'une consultation publique par Médiaposte sera faite pour le nouveau trajet afin d'adopter un règlement pour la circulation des VTT.
ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

234-09-2010

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Denis Bouchard ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE cette assemblée soit close, il est 21 heures 40 minutes
ADOPTÉE

Je, Hector Provençal, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Hector Provençal
Maire

Lyse Audet
Secrétaire-trésorière
et directrice générale